

Initiative Essonne étend son action sur le territoire du VYVS

Depuis la signature d'une convention de partenariat le 11 juillet dernier, le réseau Initiative Essonne a fortement développé ses actions sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

Cette association accompagne et finance les entrepreneurs via l'octroi de prêts d'honneur (prêts à 0 % sans garantie personnelle) qui permettent de renforcer l'apport personnel et d'avoir un accès au crédit bancaire facilité.

Elle cible les créateurs d'entreprises (prêt d'honneur jusqu'à 25 000 euros), les reprises d'entreprises (jusqu'à 70 000 euros), et les entreprises en phase de croissance (jusqu'à 75 000 euros).

Depuis juillet 2019, Initiative Essonne a accompagné 11 projets sur notre territoire, avec l'octroi de plus de 200 000 euros de prêts d'honneur, et la création ou le maintien de 28 emplois.

L'association organise dorénavant des permanences au sein de la pépinière d'entreprises de Quincy-sous-Sénart pour accompagner les porteurs de projets qui rentrent dans leur champ d'action. Par ailleurs, des ateliers de présentation des outils portés par Initiative Essonne, dénommés « Avec Initiative, je créé je gagne », ainsi que des comités d'agrément sont régulièrement organisés dans les locaux de la Communauté d'Agglomération.

Enfin, un dispositif spécifique à la santé, dénommé « Prêt Santé Initiative », a été lancé pour aider à l'installation de professionnels de santé sur les territoires et lutter contre les déserts médicaux.

Pour 2020, la Communauté d'Agglomération a engagé des réflexions avec Initiative Essonne pour favoriser l'implantation de commerces en centres-villes et développer l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires.

Contact : Antoine Dalbigot – Conseiller en financement et entrepreneuriat

Mail : a.dalbigot@initiative-essonne.fr

Tél : 01 84 18 21 49

